

**Contrats d'assurance vie
et de capitalisation**

Le présent document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets, par nature, à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Les résultats, performances, objectifs ou estimations peuvent présenter des différences avec les résultats réels notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances de marchés financiers, des décisions et changements d'ordre législatif ou réglementaire, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêts, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou des gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence. Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Luxembourg auprès du Commissariat Aux Assurances (CAA). CNP Luxembourg ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser, du fait de nouvelles informations, d'événement futur ou pour toute autre raison, les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans le présent document.

CNP Luxembourg

une filiale à 100% de CNP Assurances

Assureur depuis 1850,
une offre complète de solutions et de services en protection de la personne

5 591

collaborateurs
dans le monde

36

millions d'assurés
en prévoyance/protection
dans le monde

11

millions d'assurés
en épargne/
retraite dans le
monde

340

partenaires
distributeurs

Une présence en Europe et en Amérique Latine avec une forte activité au Brésil



1^{er}

en assurance
emprunteur en France

2^e

en assureur
vie en France

3^e

assureur
brésilien

6^e

assureur
européen

**1939
M€**

de résultat net part du
groupe en 2022

**36
Mds€**

de chiffre d'affaires en 2022

**363,7
Mds€**

d'encours moyens nets en 2022

Les avantages du contrat luxembourgeois

Un éventail d'investissements diversifié et multidevises

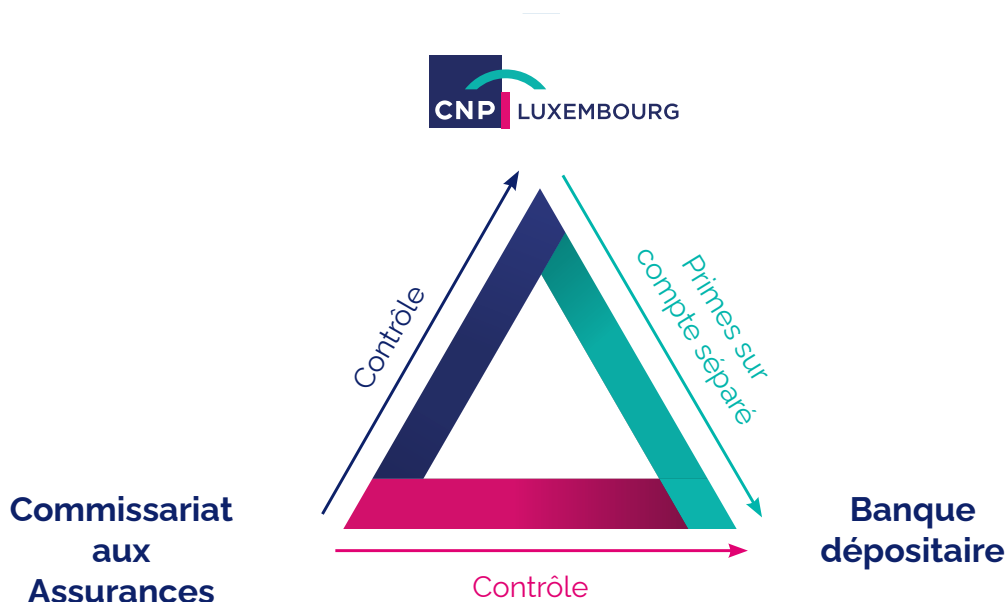
La réglementation luxembourgeoise permet d'accéder à un **univers d'investissement plus diversifié**. Le souscripteur peut investir en euros ou en devises dans une large gamme de fonds (OPCVM, titres vifs cotés ou non cotés, fonds internes dédiés...) gérés par des sociétés de gestion renommées, offrant une diversification en matière de classe d'actifs et d'exposition internationale.

Le cadre juridique du contrat luxembourgeois permet également au souscripteur d'accéder à **une gestion discrétionnaire en recourant à un professionnel de la gestion d'actifs**. Ce dernier gère toute ou partie du contrat au travers d'un mandat prenant en compte les objectifs et le profil d'investissement du souscripteur.

Le Luxembourg prévoit un double mécanisme de protection des actifs des contrats des souscripteurs grâce à la mise en place d'une relation tripartite entre la compagnie d'assurance, la banque dépositaire et le régulateur local, le Commissariat aux Assurances, qui veille à la solvabilité des sociétés d'assurance luxembourgeoises et à la protection des intérêts de leurs clients.

D'une part, les primes versées par le souscripteur sont ségréguées des fonds propres de la compagnie et déposées auprès d'une banque avec laquelle cette dernière signe une convention de dépôt, contresignée par le Commissariat aux Assurances.

D'autre part, les souscripteurs ont la qualité de créanciers de premier rang sur les actifs composant les provisions mathématiques de l'assureur. Ce « super privilège » assure une priorité sur tous les autres créanciers de la compagnie d'assurance en cas de défaillance de cette dernière.



Un principe de neutralité fiscale

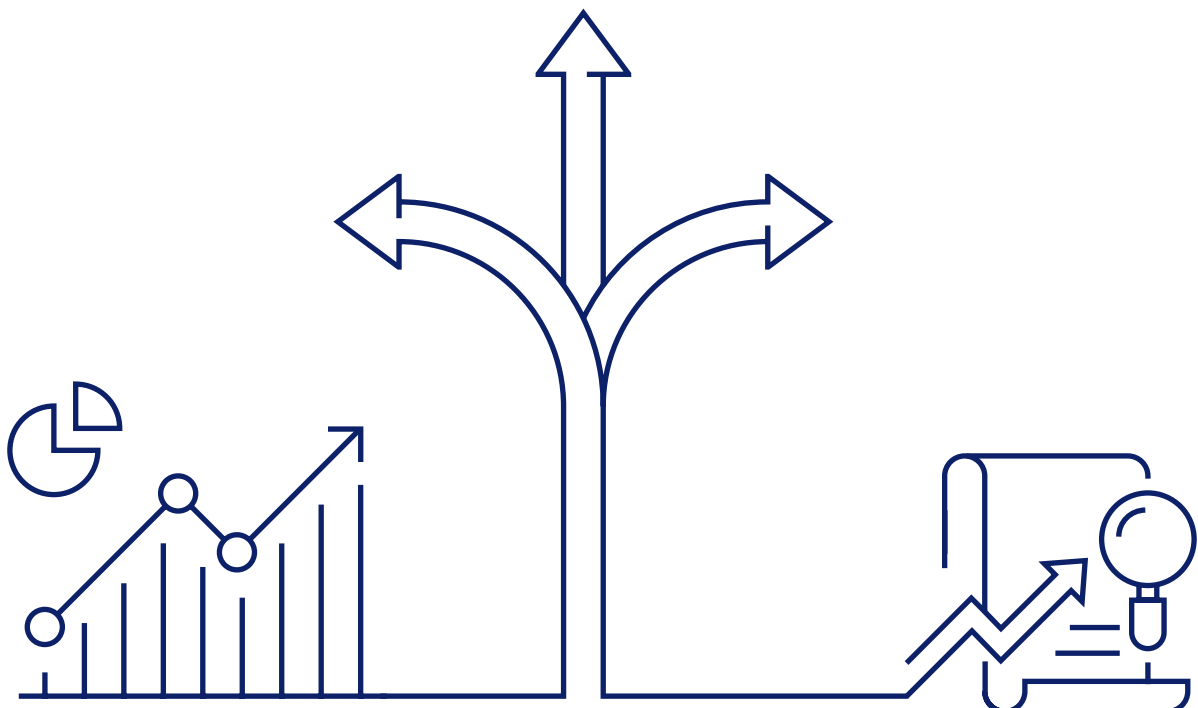
Les souscripteurs ne résidant pas au Luxembourg ne sont soumis à aucun impôt local. Ils sont uniquement redevables des impôts applicables aux contrats dans leur pays de résidence fiscale. Le risque de double imposition est ainsi neutralisé, y compris en cas de changement de pays de résidence. Il incombe aux souscripteurs une mise en conformité avec la législation de leur pays de résidence fiscale.

Une gestion sur-mesure

Les supports d'investissement disponibles au sein des contrats d'assurance vie luxembourgeois sont variés. Le souscripteur peut accéder à un Fonds Euro réassuré, des OPCVM en gestion libre, un FID (fonds interne dédié), un FIC (fonds interne collectif) ou un FAS (fonds d'assurance spécialisé). Le souscripteur peut cumuler les supports au sein de son contrat et la répartition entre les supports est souvent guidée par sa stratégie patrimoniale (recherche de performance, diversification des avoirs, conservation du capital...).

Dans tous les cas, les véhicules d'investissement sont créés sur mesure et gérés selon le mode de gestion retenu par le client : la gestion libre, la gestion libre conseillée ou la gestion sous mandat.

Le cadre juridique du contrat luxembourgeois permet par ailleurs au souscripteur d'être un acteur de sa stratégie d'investissement, et lui offre la possibilité d'accéder à des actifs adaptés à sa gestion patrimoniale (fonds alternatifs, produits structurés, produits dérivés, en euro ou en devises).



Une offre assurantielle

haut de gamme et complète

Les contrats proposés par CNP Luxembourg sont des contrats individuels d'assurance vie et de capitalisation, spécialement conçus pour valoriser et diversifier votre capital.

Ces contrats ont l'ambition de proposer des solutions innovantes pour répondre à vos différents objectifs patrimoniaux et quels que soient vos projets.

Contrats d'assurance-vie – Contrats de capitalisation

Souscripteurs

personnes physiques
personnes morales

Résidents

luxembourgeois, français,
belges, italiens *(en cours)*

Distribution

LPS (Libre Prestation de service)

Une prime minimale de

500 000 €

Supports

fonds € réassuré à 100%
unités de compte multidevises
fonds internes dédiés (FID/FAS)

Modèle en architecture ouverte

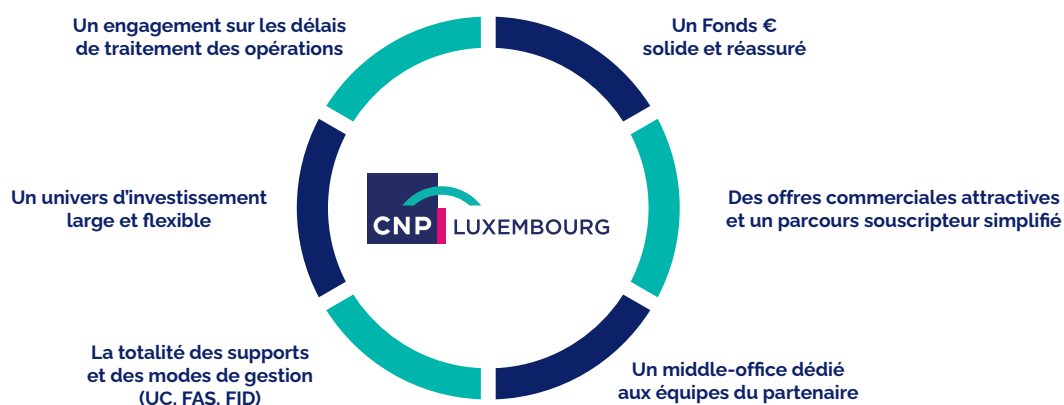
multi-partenaires
multi-dépositaires
multi-gestionnaires

Un large univers d'investissement de

supports en unités
de compte multidevises

Les avantages d'un partenariat

avec CNP Luxembourg



Un accès facilité aux différents modes de gestion

Au sein des contrats d'assurance vie et de capitalisation de CNP Luxembourg, le souscripteur a la possibilité de choisir un ou plusieurs modes de gestion :

Gestion Libre		
Fonds Euro	Supports externes Unités de compte (UC)*	Fonds d'assurance spécialisé (FAS Buy&Hold)
• Capital garanti (brut de frais) • Participation aux bénéfices** • Disponibilité de l'épargne	• Diversification des supports • Liste des UC non exhaustive	• Multi-devises • Multi-lignes

Gestion Libre conseillée	
Fonds d'assurance spécialisé (FAS Advisory)	
• Multi-devises • Multi-lignes • Large univers d'investissement • Conseiller en investissement financier • Orientation de gestion proposée par le conseiller et adaptée au profil du risque du souscripteur • Délégation des arbitrages au sein du FAS	

Gestion sous mandat	
Fonds interne dédié (FID)	
• Gestion déléguée adaptée au profil de risque du souscripteur • Gestion selon l'orientation proposée par le gérant • Documentation contractuelle FID signée par le souscripteur • Documentation précontractuelle adaptée • Gestion des actifs confiée à des experts de la gestion financière	

*Pour les supports en unités de compte, les montants investis sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Nous rappelons que chaque investisseur doit préalablement avoir pris connaissance du (des) documents décrivant les caractéristiques principales des support d'investissement exprimés en unités de compte avant toute souscription de fonds d'investissement.

**Bruts de prélèvement sociaux et bruts de fiscalité

Le support en euros CNP Euro Lux B

Le support en euros CNP EURO LUX B est réassuré à :

100% auprès de CNP Assurances

Le fonds euros de CNP Assurances (Portefeuille 272)

Un support en euros réservé à l'épargne patrimoniale

Situation du fonds au 31/12/2022

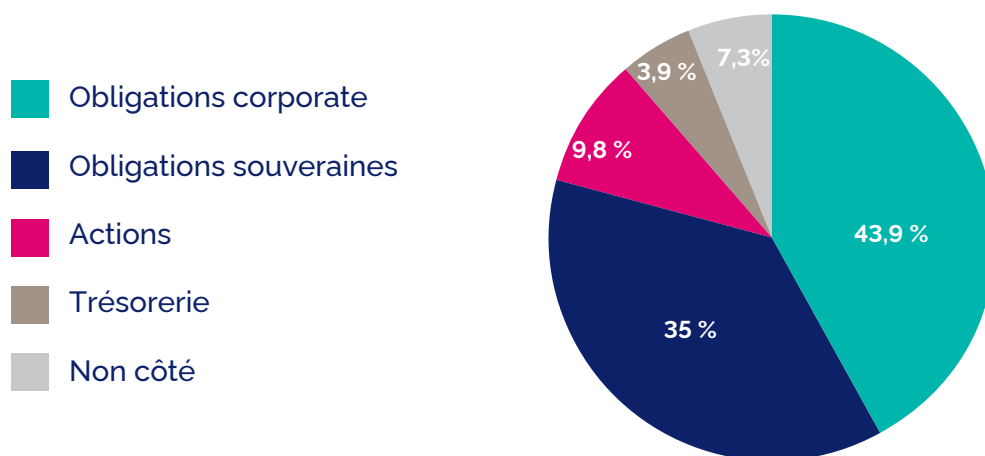
12,7 Mds€

Encours de l'actif

0,9% de l'encours

Réserve de capitalisation

Répartition selon les classes d'actifs



Taux de participation aux bénéfices*

2017	2018	2019	2020	2021	2022
2,55 %	2,60 %	2,05 %	1,70 %	1,60 %	2,05 %

*Taux bruts hors bonus éventuel

